

Demande de prestation de vieillesse

Personne assurée

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Rue / n° _____

NPA / Lieu / Pays _____

N° d'assurance sociale _____

Etat civil _____

N° de téléphone / Email _____

Conjoint / partenaire enregistré

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Motif de versement

La prestation de vieillesse (avoir de libre passage) peut être versée au plus tôt cinq ans avant d'atteindre l'âge de référence. Si la personne assurée prouve qu'elle continue d'exercer une activité lucrative, elle peut reporter le versement de la prestation de cinq ans au maximum après l'atteinte de l'âge de référence.

Les soussignés déclarent que les informations fournies sont conformes à la vérité. Ils prennent expressément acte du fait que le versement de l'avoir de libre passage entraîne la caducité de toutes les prétentions envers la fondation.

Documents à renvoyer

Veillez soumettre à la demande de versement les documents suivants obligatoire :

Personnes assurées mariés

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso) de la personne assurée et du conjoint / partenaire enregistré avec une signature bien lisible

Personnes assurées non mariés

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso)
- un certificat d'état civil ou une attestation de domicile mentionnant l'état civil (délivrée depuis moins de trois mois)

Rachats dans la prévoyance professionnelle

Avez-vous effectué des rachats personnels dans une caisse de pensions ces trois dernières années ?

Oui Non

Si oui, date(s) et montant(s) _____

Les prestations qui résultent des rachats ne peuvent pas être retirées de la prévoyance sous forme de capital au cours des trois années qui suivent le rachat.

Coordonnées bancaires

Le compte doit être libellé au nom de la personne assurée.

Nom de la banque

Adresse de la banque

N° IBAN

Clearing / code Swift

N° compte postale

Nom du bénéficiaire

La fondation se réserve expressément le droit de demander d'autres documents, en sus de ceux mentionnés ici. Les frais administratifs qui en résultent peuvent être débités du compte de libre passage conformément au règlement relatif aux frais.

Signatures

Date et lieu

Personne assurée

Conjoint / partenaire enregistré

[Veuillez impérativement nous envoyer cette demande par courrier postal avec les signatures originales.](#) Nous ne procéderons à aucun versement sur la base de copies ou d'un envoi numérique.